

PROCES VERBAL n°1

Réunion du conseil d'école du 03 novembre 2016

• Liste des membres : **Présents** :

- M. LABEYRIE Maire de Laruscade, Mme HERVE **adjointe (Affaires scolaires)**, Mme PANDELLE **conseillère municipale**, M. DOMINGUEZ adjoint (**Réseaux**), Mme BEDIN conseillère municipale

- Mmes Patricia LASSEVERIE et Delphine FONTBONNE Atsem,

- Mme LANDREAU DDEN,

- Mmes COLOMBIE, NICOLLEAU, SABA, SIGNE , M. ESQUER, CHOUKROUM , DAGNINO, NICOLLEAU et AUDUREAU, représentants des parents d'élèves, liste « Association des Elèves Ruscadiens » (A.E.R.)

- Mmes CHAPUIS, CASTANG, MORA, RICARD, DUGUY, GUICHOU, PAILLE, BLANCHET, DECHELOTTE, GHESQUIERE, LABARRERE et ROBLIN, M. LEFEBVRE, enseignants,

- Mme MATHE enseignante spécialisée E, membre du Rased .

- M. LACOSTE, directeur

Absents : Mme MORANDIERE

Excusés : M. DARRIGRAND, convocation Conseil école/collège, Mme SEGONDY et M. DE LA ROSA, arrêt maladie.

• **Secrétaire de séance** : Mme Julie Guichou

Les documents nécessaires à la présente tenue du conseil d'école ont été communiqués aux membres le 19/10/2016

• Séance ouverte à 18h00 par M. Lacoste, Président du conseil d'école.

- **Ordre du jour :**

Fonctionnement Conseil d'école	du	<ul style="list-style-type: none"> • Néant 								
Vie scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Elections des parents d'élèves • Bilan de la rentrée • Effectifs 	<p>Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre, une seule liste était présentée. Le scrutin s'est clôturé avec un nombre de 147 votants, ce qui représente 28,7 % de participation (512 inscrits). 122 suffrages ont été exprimés pour 25 bulletins blancs ou nuls.</p> <p>La liste AER présentée par M. ESQUER a été élue.</p> <p>Importante implication des parents de l'AER pour la préparation des bulletins de vote et pour la tenue du bureau de vote ; de même, la liste est fortement représentée au conseil d'école.</p> <p>Précision : le bureau de vote a été ouvert pendant 5 heures le 07/10 mais personne ne l'a fréquenté. Le vote par correspondance représente donc 100 % du scrutin.</p> <p>Changement de directeur le 2 septembre avec l'arrivée de M. Lacoste. Mme Ghibaudo est toujours titulaire du poste puisqu'elle n'est affectée dans un autre établissement qu'en délégation (à titre provisoire).</p> <p>Monsieur le directeur présente le rôle de madame Landreau, Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Un rôle important en terme de liaison et de médiation entre l'école et ses partenaires.</p> <p>➤ Effectifs rentrée 2016 : 337 élèves le jour de la rentrée, 337 élèves aujourd'hui encore (un départ ce jour mais une inscription demain), répartis dans 14 classes :</p> <table border="1" data-bbox="1061 1305 2094 1455"> <thead> <tr> <th>PS</th> <th>MS</th> <th>GS</th> <th>Total C1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>36</td> <td>38</td> <td>43</td> <td>119</td> </tr> </tbody> </table>	PS	MS	GS	Total C1	36	38	43	119
PS	MS	GS	Total C1							
36	38	43	119							

CP	CE1	CE2	Total C2
46	44	38	128
CM1	CM2	Total C3	
50	40	90	

Rappel des niveaux de classe présentés lors de la réunion de rentrée, avec les enseignants affectés.

Depuis le 03/11, Mme Morandière a repris sa classe de CM2. Mme Ghesquière, qui la remplaçait, assure désormais la suppléance de Mme Ségondy, en CM2 encore, favorisant ainsi une continuité pédagogique au sein de l'école

➤ **Prévisions 2017**

D'après les listes fournies par la mairie : 32 entrées en PS (enfants de 2014) pour 40 sorties (CM2 → collège) : 329 élèves

- **Service civique**

L'école bénéficie du dispositif. Un binôme de deux jeunes femmes, Mmes ARRIVE et CAPPELLAZZO, a été recruté via le Rectorat pour une mission jusqu'au 8 juillet 2017.

Elles interviennent dans trois classes (MS, GS/CP, CP/CE1). Leurs missions sont spécifiées par le Rectorat (assistance des enseignants, accompagnement des activités, élaboration et animation d'activités liées à des projets éducatifs particuliers).

Elles sont aussi présentes, au moment de l'accueil du matin à l'école, au grand portail de la maternelle. Elles assurent là une mission de contrôle bienveillant des entrées.

Elles participent aussi à la recherche d'une solution visant à résoudre le problème de sécurité posé par la sortie du mercredi à 11h45. (Prise en charge des élèves qui prennent le car.)

- **Présentation du Rased**

	<ul style="list-style-type: none">• Règlement intérieur	<p>Madame Mathé excuse le psychologue scolaire qui ne pourra pas être présent. Elle expose néanmoins le bilan qu'ils ont élaboré ensemble.</p> <p>Bilan de l'année 2015/ 2016 : sur 340 élèves dans l'école, 19% signalés soit 76 élèves.</p> <p>Maîtresse E : 13 enfants ont été pris en charge : 6 CP et 7 CE1.</p> <p>Psychologue scolaire : intervention sur 46% des enfants signalés.</p> <p>2 enfants orientés en Segpa et 3 en Ulis, 23 ont bénéficié d'un bilan psy, il y a eu 10 réunions d'équipes éducatives, 11 réunions d'équipes de suivi de scolarisation, 16 entretiens avec les familles.</p> <p>En réponse au questionnement de M. Nicolleau, ces chiffres correspondent à ceux du secteur.</p> <p>Poste Pass : 8 élèves ont été pris en charge.</p> <p>Monsieur le directeur précise qu'un signalement est une méthode de prévention et d'accompagnement.</p> <p>Madame Mathé regrette de ne pouvoir prendre en charge les GS faute de temps et donc l'absence d'un maître G. Mme Mathé précise aussi qu'il lui est possible de prendre également en charge des élèves qui ne relèvent pas de ses attributions premières.</p> <p>Monsieur le Maire rappelle que Mme Cartron, sénatrice, avait promis 2 maitres E et 2 maîtres G pour l'école lors de l'inauguration de la maternelle et qu'il pourrait être judicieux de la solliciter pour qu'elle honore sa parole.</p> <p>Monsieur Nicolleau souhaite connaître le sentiment de Mme Mathé sur le nombre d'enfants pris en charge depuis une dizaine d'années. Mme Mathé constate une évolution du nombre de signalements.</p> <p>La Charte de la Laïcité est désormais annexée au Règlement intérieur de l'école.</p> <p>D'autres modifications sont effectuées :</p>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="459 678 869 710">• Conseil école/collège <li data-bbox="459 1149 790 1181">• Le projet d'école	<p data-bbox="1064 103 2083 167">– Retrait de la mention <i>travaux d'intérêt général</i> dans le paragraphe Discipline</p> <p data-bbox="1064 199 2083 263">– Ajout du paragraphe Dispositions légales. Lecture et commentaires</p> <p data-bbox="1064 295 1814 327">Evocation de l'ENT Aliénor en cours de mise en place</p> <p data-bbox="1064 359 2083 502">– Ajout du paragraphe Respect, violence, harcèlement. Validé par les parents d'élèves élus qui en avaient fait la demande. Le protocole national pour les cas de harcèlement est également annexé au Règlement intérieur. (cf. Eduscol).</p> <p data-bbox="1064 534 2083 598">M. le Maire alerte sur les difficultés à identifier les situations de harcèlement.</p> <p data-bbox="1064 630 2016 662">Vote du nouveau Règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.</p> <p data-bbox="1064 766 2083 829">Présentation du dispositif, instauré par la loi de Refondation du 8 juillet 2013.</p> <p data-bbox="1064 861 2083 965">Pendant deux ans, il a fonctionné par secteur de collège ; pour une question d'efficacité, cette année son champ de compétence est étendu de la maternelle au collège.</p> <p data-bbox="1064 997 2083 1061">Le CEC a lieu en même temps que le conseil d'école, M. Darrigrand nous y représente. Donc pas de compte-rendu à présenter cette fois-ci.</p> <p data-bbox="1064 1316 1982 1348">Monsieur le directeur présente une synthèse du projet de réseau.</p> <p data-bbox="1064 1380 2083 1444">Il a été élaboré par les directeurs d'école et l'équipe du collège de Saint Yzan et il est valable pour 4 ans ; il porte sur trois axes.</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Deux dispositifs d'aide aux élèves • Projets annuels par classes ou cycles • Coopérative scolaire OCCE : Bilan financier exercice 2015/2016 	<p>Le projet d'école s'inscrit dans le projet du RRS. Pour l'année 2016/2017, il est décliné en 4 fiches actions, en lien avec les trois axes, qui ont été créées par les enseignants de l'école. Présentation de ces fiches actions.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les APC (activités pédagogiques complémentaires), hors temps scolaire, ont débutées le 3/10 et vont se poursuivre sur 24 semaines. Elles ont lieu le lundi et le jeudi, 74 élèves étant concernés. Présentation des axes de travail par cycle. 2. L'accompagnement éducatif. 175 heures ont été attribuées à l'école, 5 enseignants sont volontaires pour ce dispositif à destination des élèves du cycle 3 et des CE2. Présentation des ateliers. <p>Cycle 1 . Livre en citadelle, comités de lecture, mini-concert, chorale, spectacle de Noël offert par la mairie</p> <p>Cycle 2 . Livre en citadelle, sortie mini concert, Noël au cinéma offert par la mairie, initiation aux échecs, sortie pour les vendanges, projet « Tout un cirque », projet correspondance, projet « Autour du monde »</p> <p>Cycle 3 . Deuxième cross :</p> <ul style="list-style-type: none"> – CM1/CM2 rencontres inter-classes sportives – Parcours du cœur en avril <p>CM1 : Festival du film scientifique. Le thème n'est pas encore connu mais ce sera une journée au cinéma pour découvrir des courts-métrages scientifiques.</p> <p>Livres en Citadelle.</p> <p>Sortie au collège prévue pour les CM2: ateliers de presse et calcul@ tice</p> <p>Sortie cinéma à Noël pour voir "Peter et Elliot le dragon" (offert par la Mairie)</p> <p>Piscine pour les CM2, voir formation pour les parents.</p>
--	--	--

• **Coopérative scolaire OCCE :
Entrées et dépenses de début d'année
scolaire 2016/2017**

Mmes Mora et Castang, mandataires OCCE, présentent le bilan de l'année précédente.

Solde à la fin de l'année 2015/2016 (31 juillet 2016) : 7839,79 €

Dont : - Kermesse (charges : 860,00 €, recette : 3422,00 € => bénéfices : 2500,00 €)

Les enseignants tiennent à remercier l'AER pour leur investissement dans la kermesse.

- Boissons, repas = 1883 € de recette

- Tombola = 1150 €

Les dépenses de l'année 2015/2016 se sont élevées à 14000 €.

Le cahier de comptes de la coopérative est signé.

ENTREES :

• Donation globale de 1500 € en 2016. Détail :

- Association AER = 440 €

- Don anonyme = 450 €

- Atelier bricolage = 100 €

- Association tennis = 517 €

De plus, l'association locale FCPE finance la sortie du 15/11/16 (Mini-concert au Rocher de Palmer) pour un montant de 650 €.

Les enseignants remercient vivement tous les donateurs.

• Participation libre des familles à la rentrée : 1215 € pour l'ensemble de l'école ; cela représente une somme de 530,55 € seulement pour la coopérative puisque nous reversons à l'OCCE une part proportionnelle au nombre total d'élèves pour payer l'adhésion 2016/2017.

		<p>DEPENSES :</p> <p>- 684,45 € frais adhésion OCCE</p> <p>BILAN : La somme représentant la participation libre des familles à la rentrée est inférieur d'un 1/3 par rapport à 2015/2016.</p> <p>Photos de classe à venir, prix de la pochette : 15 €</p> <p>Manifestations à prévoir pour pallier l'insuffisance de la participation libre.</p>
<p>Mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan du budget 2015/2016 destiné à l'école • Budget 2016/2017 • Vidéo-projecteurs interactifs (VPI) 	<p>Il a été dépensé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 000 € en transports (cars pour les sorties). • 2 000 € pour Noël. • 22 000 € pour les fournitures scolaires . <p>Le reliquat des années précédentes a été utilisé, dépensé en achat de matériel pédagogique pour les sciences, le sport et les arts plastiques. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait plus de reliquat à l'avenir, tout doit être dépensé en juin.</p> <p>Dépenses réalisées à ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6657 € de fournitures • 726,44 € pour les transports . <p>Deux classes ont été équipées. Monsieur le Maire souhaitait équiper un pôle maternelle et un pôle élémentaire. La mairie attend de connaître les conditions de financement en association avec l'éducation nationale et/ou le Conseil Départemental afin d'envisager l'équipement de toutes les classes.</p>

		<p>Monsieur Dominguez présente les difficultés de l'installation de ce type de matériel. Des contraintes de modification du réseau informatique dues à la disposition des anciens bâtiments scolaires nécessiteront une refonte complète du câblages vers les équipements.</p> <p>Il présente les principales utilisations de ce type de dispositif. Les enseignants recevront une formation spécifique. Le SAV semble être très réactif.</p>
Sécurité et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • PPMS 	<p>Présentation par M. le Directeur. Le PPMS est remis à jour. Un exercice a été réalisé le 13 octobre 2016. Deux situations sont possibles en cas d'intrusion : la fuite (pas facile à organiser au sein de l'école) et le confinement.</p> <p>L'exercice, qui portait sur un scénario de confinement, s'est bien déroulé. Le signal sonore, coup de sifflet, n'est pas optimal mais c'est le seul réalisable pour le moment.</p> <p>Depuis cet exercice la décision d'installer des téléphones numériques dans les classes a été prise par la mairie.</p> <p>Des serrures à molettes seront installées dans toutes les classes et de la vitrophanie sera installée sur les vitres des classes.</p> <p>Monsieur le directeur a rendez vous prochainement avec la gendarmerie de St Savin pour évoquer les questionnements autour de la sécurité à l'école, en particulier la fuite en cas d'intrusion.</p> <p>Deux caméras vont être installées à proximité de l'école.</p> <p>Monsieur le maire précise que des formations de conseils pratiques autour des problématiques de conduites citoyennes seront proposées pour les NAP et réalisées par une ancienne fonctionnaire de police spécialiste de ces questions.</p>
Restauration scolaire et hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Néant 	
Activités péri-scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Néant 	

Questions diverses	<ul style="list-style-type: none">•†	Néan	
---------------------------	---	------	--

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 20h15.

Ecole de Laruscade, Jeudi 03 novembre 2016,

Signatures :

Président

Secrétaire